

### **LES ENSEIGNEMENTS DE DÉCOUVERTE PROFESSIONNELLE : GÉNÉRALISÉS À TOUS LES COLLÈGES**

À la rentrée 2006, les enseignements de découverte professionnelle, vont être proposés à l'ensemble des élèves de troisième pour l'option 3 heures et s'étendre, pour le module 6 heures, dans la perspective de réduire le nombre des sorties sans qualification du système éducatif.

#### **L'option facultative de découverte professionnelle 3 heures hebdomadaires**

À partir de la rentrée 2006, cette option doit être offerte à tout élève de troisième de collège comme les autres options facultatives. Elle propose aux élèves d'approcher le monde professionnel par une découverte des métiers, de l'environnement économique et social et des modalités de formation. Ce nouvel enseignement, qui contribue à l'éducation à l'orientation, élargit et complète la culture générale des collégiens tout en leur permettant, le moment venu, d'opérer des choix plus éclairés dans la construction de leur parcours de formation ultérieur.

L'ouverture de l'option facultative de 3 heures s'est effectuée de manière progressive sur le territoire à la rentrée 2005. Les académies ont été incitées à coordonner les partenariats établissements-entreprises en constituant des comités de pilotage regroupant les différents partenaires. Selon le premier bilan quantitatif établi pour la précédente année scolaire, en métropole et dans les départements d'outre-mer, 34,2 % des collèges publics (soit 1 782 collèges) la proposaient en 2005-2006.

Pour les 38 628 élèves de troisième qui l'ont suivie, cette option, à l'instar de toute option, a fait l'objet d'une évaluation prise en compte pour l'obtention du diplôme national du brevet, dès la session 2006.

#### **Le module de découverte professionnelle 6 heures hebdomadaires**

Il concerne plus particulièrement un public d'élèves volontaires, scolairement fragiles, prêts à se mobiliser autour d'un projet de poursuite de formation à l'issue de la classe de troisième. Implanté essentiellement en lycée professionnel, il propose aux élèves d'appréhender concrètement la réalité des métiers et des voies de formation qui y conduisent à l'aide d'activités pratiques et de réalisations en lien avec le monde professionnel.

Pour l'année scolaire 2005-2006, 721 lycées professionnels et 368 collèges ont ouvert des classes comportant un module de découverte professionnelle et ont accueilli environ 26 300 élèves.

#### **Des ressources pour les enseignants**

Deux « vademecum » dédiés, mis en ligne sur le site [eduscol.education.gouv.fr](http://eduscol.education.gouv.fr), offrent aux équipes un ensemble de repères et de ressources pour la mise en place de ces enseignements. Ils complètent les documents d'accompagnement déjà existants en portant notamment une attention particulière à l'évaluation des élèves.